


Adresse de facturation

Margaillan Laurent
4 bis allée des genêts
13105 MIMET

Adresse de livraison

Margaillan Laurent
4 bis allée des genêts
13105 MIMET
France

N° facture :	Date facture :	Référence :	Date commande
FACPPF250601396	05/06/2025	331029	02/06/2025

Code article	Désignation	Quantité livrée	Prix net HT	Montant net HT
RG-412128	Pack Air + suspensions pneumatiques : Cousins d'air avec double compresseur Ford Transit V363 - 13-19 FIRESTONE	1,00	1 024,17	1 024,17
RG-413174	Cales de stabilisation quattro 3 pour camping-car MILENCO	1,00	61,66	61,66
RG-413138	Plaques de désenlèvement FROLI	1,00	18,29	18,29
RG-542123	Détendeur Control CS avec capteur de choc Modèle : Mono control CS TRUMA	1,00	95,67	95,67
RG-166128	Kit Renov'Toilettes pour toilettes camping-car Modèle : pour C250 THETFORD	1,00	106,67	106,67
RG-181728	Grille de sortie d'air Freshwell 3000 DOMETIC	3,00	19,17	57,50
RG-181720	Flexible de distribution d'air pour Freshwell 3000 DOMETIC	1,00	105,58	105,58
RG-182755	Climatiseur de coffre Freshwell FWX4 DOMETIC	1,00	1 290,83	1 290,83
RG-EQ164812	Clapet pour cassette THETFORD	1,00	5,92	5,92
RG-EQ308171	Joint de trappe pour toilettes THETFORD	1,00	10,83	10,83

Adresse de retour après avoir obtenu votre numéro de dossier SAV auprès du service client :

Just4Camper
Service VAD Retours
21 rue Henri Becquerel
CS 60901
11201 Lézignan Corbières Cedex

GARANTIE CONTRACTUELLE 24 mois : conservez cette facture qui tient lieu de bon de garantie.

Date	Mode de règlement	Montant
02/06/2025	Hipay web	1 876,31 EUR
04/06/2025	Virement	1 229,03 EUR

Remise Valeur	221,01
Frais de port	31,67
Montant total HT	2 587,78
TVA 20,00 sur	2 587,78
	517,56
TVA acquittée d'après les débits	
Montant total TTC (EUR)	3 105,34

Selon la Loi N° 80335 au J.O. du 12.05.1980 "le transfert de propriété ne sera effectif qu'après le règlement intégral de cette facture".
Dans l'hypothèse d'un retard de paiement par rapport à l'échéance prévue, une pénalité sera automatiquement appliquée égale au taux de base
bancaire + 3 points, en cas de frais de recouvrement, ces derniers seront à la charge de l'acheteur. En application des règles du code de
procédure civile et en cas de désaccord entre les parties, le litige sera soumis au tribunal territorialement compétent